

À 85 min de Saint-Malo, faites plonger vos élèves dans la culture anglaise e temps d'une journée !

Saint-Malo le 14 septembre 2019

Madame, Monsieur,

Jersey est la destination idéale pour aborder avec vos élèves de nombreux points pédagogiques : linguistiques, culturels, historiques...

Sans oublier l'expérience inoubliable de prendre la mer à bord d'un ferry tout confort !

Par ailleurs, quels que soient les prochains rebondissement liés au Brexit, **les formalités vers les îles anglo-normandes de Jersey et Guernesey restent et resteront inchangées jusqu'au 31/12/2020 :**

- une carte d'identité en cours de validité,
- et une autorisation de sortie de territoire pour les mineurs suffisent.

Notre équipe est à votre écoute pour vous construire un programme personnalisé.

Nous serons heureux de vous accueillir vos élèves et leurs accompagnants à bord d'un de nos navires et, durant cette traversée, peut-être auront-ils la chance d'admirer le ballet des dauphins !

Francyska et Antoine
Service groupes

LA SÉCURITÉ EST NOTRE PRIORITÉ

Voyager en mer est une formidable expérience mais qui nécessite le respect des règles de sécurité et de bonne conduite.

Elles permettent à tous de profiter de cette journée en toute sérénité.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance du règlement des voyages scolaires au verso, et de le faire respecter pendant le voyage.



INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

Terminal Ferry du Naye - BP 30651 - F - 35406 SAINT-MALO Cedex

Journées et transport : Francyska au 02 99 200 308 - info.groupes@morvanvoyages.com

Séjours avec hébergement: Antoine au 02 99 200 304 - sejours.groupes@morvanvoyages.com

www.condorferries.fr/info-pratiques/voyagez-en-groupe/scolaires

RÈGLEMENT VOYAGES SCOLAIRES

A L'ATTENTION DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS, ENSEIGNANTS ET ACCOMPAGNATEURS

Suite à de nombreuses réclamations exprimées par nos clients, nous avons dû instaurer des règles de conduite plus strictes pour les groupes scolaires voyageant à bord de nos navires. Nous remercions les accompagnateurs de faire respecter ces nouvelles instructions pour la sécurité et le bien-être de tous.

RÈGLE 1 - FORMALITÉS DE POLICE ET EMBARQUEMENT

Une Carte Nationale d'Identité ou un Passeport en cours de validité est obligatoire pour tout ressortissant français ou européen voyageant vers les îles anglo-normandes, ainsi qu'un VISA Britannique pour certaines nationalités Hors Communauté Européenne.

Une Carte Nationale d'Identité ou un Passeport en cours de validité ainsi qu'une **AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE** (formulaire Cerfa n°15646*01 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>) accompagnée de la photocopie de la pièce d'identité du parent signataire sont obligatoires pour tout **MINEUR** qui voyage sans être accompagné de ses parents. Pour faciliter les contrôles, la police de l'air et des frontières demande que chaque enfant se présente au plus tard 1h15 avant le départ avec sa carte d'identité valide ainsi qu'une pochette transparente contenant d'un côté l'original du formulaire Cerfa signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale et de l'autre la photocopie de la carte d'identité du parent signataire de l'AST.

Groupes Scolaires : Elèves de nationalités Hors Communauté Européenne : Le visa britannique peut être remplacé par le document intitulé "Liste des participants à un voyage scolaire à l'intérieur de l'Union Européenne" rempli et signé par le chef d'établissement et la préfecture.

En aucun cas, CONDOR FERRIES ne pourra supporter les frais supplémentaires résultant de l'impossibilité dans laquelle se trouverait un participant de présenter les documents requis.

NOUVEAUTÉ EMBARQUEMENT : à l'accueil du groupe, un bracelet de couleur sera remis à chaque participant (élèves et accompagnateurs). Ce bracelet devra être porté en permanence du matin jusqu'au débarquement de la traversée retour. Dans le cas d'un séjour un nouveau bracelet sera fourni au port de retour.

RÈGLE 2 - LA SECURITÉ

Soyez attentifs aux **DÉMONSTRATIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ** qui vous seront exposées à bord juste avant le départ.

En cas de **MAUVAIS TEMPS**, les déplacements **EN CABINE** sont limités et l'accès sur le **PONT EXTERIEUR** est **INTERDIT**.

RÈGLE 3 - LES DÉPLACEMENTS

Les élèves doivent **LIMITER AU MINIMUM LEURS DÉPLACEMENTS** pendant toute la traversée.

-L'accès à la boutique DUTY FREE peut être autorisé par petit groupe de **5 ÉLÈVES MAXIMUM** et doit être **ENCADRÉE** impérativement par un accompagnateur du groupe et **VALIDÉE** au préalable par un des membres du personnel de cabine.

-L'accès au **PONT EXTERIEUR** (si la météo permet) peut être autorisé exceptionnellement par petit groupe de **5 ÉLÈVES MAXIMUM** et doit se faire exclusivement **SOUS SURVEILLANCE** d'un accompagnateur du groupe.

Il est formellement **INTERDIT DE COURIR** à bord et tout déplacement doit se faire avec précaution et sans bruit.

RÈGLE 4 - LE COMPORTEMENT

Les élèves doivent limiter les **NUISANCES SONORES** et **CHAHUTS** pendant toute la traversée. Les accompagnateurs doivent se répartir au sein du groupe afin que ces règles de bonne conduite soient appliquées.

RÈGLE 5 - L'EMBARQUEMENT ET LE DÉBARQUEMENT

Pour plus de sécurité, nous vous remercions de contrôler le nombre d'élèves/enfants à l'embarquement ainsi qu'à la montée et à la descente des autocars.

Avant l'arrivée, merci de demander aux élèves de rester assis jusqu'à l'arrêt complet du navire. Assurez-vous qu'ils soient tous là et en possession de leurs effets personnels. Le débarquement des groupes scolaires se fera après celui des piétons. Veuillez attendre les instructions du chef de cabine.

L'embarquement et le débarquement doivent s'effectuer dans le calme pour le bien-être de tous.

L'ensemble du personnel CONDOR FERRIES se tient à votre disposition afin de vous garantir un voyage agréable. Nous vous souhaitons de profiter pleinement de votre journée ou de votre séjour sur les îles Anglo-Normandes.